



# AMBU LANCIER

APPRENDRE UN MÉTIER  
OBTENIR UN DIPLÔME !

L'ambulancier assure, sur prescription médicale ou en urgence, la prise en charge et le transport des patients dans un véhicule adapté à leur état.



Garance, 28 ans

« Ambulancière depuis juin 2016, j'ai pu voir différents aspects du métier. J'ai commencé à Montpellier où j'ai pu mettre en pratique mes connaissances et acquérir de l'expérience en fonction des différentes missions exercées : hospitalisation, urgence, accompagnement du patient, surveillance. J'ai ensuite été sur Chamonix où j'ai pu participer à diverses actions : l'évacuation de blessés de sports d'hiver, participation à des dispositifs prévisionnels de secours sur des événements, coupe du monde de sports d'hiver ou autres. Aujourd'hui je m'apprête à intégrer le service transport patient au CHU où de nouvelles perspectives d'avenir m'attendent. Par ailleurs j'interviens également dans la formation de futurs Ambulanciers, et je suis Sapeur-Pompier volontaire. Mon métier aujourd'hui me permet de m'épanouir, de développer des qualités et connaissances essentielles, de me sentir utile, et surtout d'apporter du réconfort auprès du patient. »



## QUELS EMPLOYEURS ?

Principalement les Entreprises de transports Sanitaires (ETS) privées, mais aussi les établissements de soins disposant d'un service de transports sanitaires ou de brancardage.

## LES CONDITIONS D'ACCÈS AU DIPLÔME PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

- Être âgé de moins de 30 (sans limite d'âge pour les personnes ayant une reconnaissance travailleur handicapé).
  - Avoir suivi la formation auxiliaire ambulancier
- Peuvent se présenter aux épreuves de sélection les candidats disposant :
- D'un permis de conduire français de plus de 3 ans (ou 2 ans si conduite accompagnée) et en état de validité
  - De trois attestations médicales différentes
    1. une attestation préfectorale d'aptitude à la conduite
    2. un certificat de non contre-indication délivré par un médecin agréé par la DDSCS
    3. un certificat de vaccinations avec les vaccinations à jour

### INSCRIPTION AU CONCOURS

Les épreuves de sélection comportent un écrit et un oral. Pour procéder à votre inscription rendez-vous sur le site de l'IFA de Montpellier.



455 H D'ENSEIGNEMENT  
THÉORIQUE SUR 1 AN

### PLANNING DE L'ALTERNANCE

<b>1<sup>er</sup> semestre</b>
3 jours employeur / 2 jours en UFA (jeudi/ vendredi)
<b>2<sup>ème</sup> semestre</b>
2 jours employeur / 3 jours en UFA (lundi/ mardi/ mercredi)



Le CFA Sanitaire et Social vous accompagne à la recherche d'un employeur :

- ✓ Information collective
- ✓ Entretien individuel
- ✓ Atelier CV et lettre de motivation
- ✓ Simulation d'entretien d'embauche
- ✓ Positionnement sur des offres collectées

### LE CONTENU DE LA FORMATION

**Module 1 :** dans toute situation d'urgence, assurer les gestes adaptés à l'état du patient

**Module 2 :** apprécier l'état clinique d'un patient

**Module 3 :** respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections

**Module 4 :** utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients

**Module 5 :** établir une communication adaptée au patient et à son entourage

**Module 6 :** assurer la sécurité du transport sanitaire

**Module 7 :** rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins

**Module 8 :** organiser les activités professionnelles dans le respect des règles et des valeurs de la profession